



Dossier du BHI No. S3/4405

LETTRE CIRCULAIRE 75/2005
29 juillet 2005

**NOUVEAU SYMBOLE ET NOUVELLE SPECIFICATION POUR LES AIDES A LA
NAVIGATION EQUIPEES DE SYSTEMES D'IDENTIFICATION AUTOMATIQUE (AIS)**

Référence: Partie B de la Publication M-4 : Spécifications de l'OHI pour les cartes marines.

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le Système d'identification automatique (AIS ; en anglais : Automatic Identification System) est un système de radiodiffusion autonome et continu, fonctionnant dans la bande attribuée aux services mobiles maritimes en ondes métriques (VHF). Il reçoit et transmet des informations telles que l'identification, la position, la route, la vitesse des navires, etc., et peut également être appliqué aux aides à la navigation. C'est dans le cadre de cette dernière application qu'il peut être utile de représenter l'émetteur AIS sur les cartes.
2. Le Groupe de travail sur la standardisation des cartes et sur les cartes papier (CSPCWG), à l'issue d'une large consultation, est arrivé à la conclusion que la meilleure solution pour représenter les aides à la navigation équipées d'AIS était d'utiliser un cercle de couleur magenta (semblable à celui utilisé pour les aides radio et les aides radar), avec les lettres 'AIS', en magenta. Ces dernières seront en caractères droits (romains) pour les aides fixes et en caractères italiques (penchés) pour les aides flottantes.
3. Un projet de nouvelle spécification B-489 de la M-4 est joint en **annexe A**. S'il est approuvé, les numéros S17.1 et S17.2 seront respectivement attribués aux nouveaux symboles dans la publication INT 1.
4. Conformément à la spécification B-160, il est demandé aux Etats membres de faire part au BHI (info@ihb.mc), de toute objection majeure à l'adoption du nouveau symbole cartographique ci-dessus, ou tout autre commentaire, dans un délai de trois mois, c'est-à-dire **avant le 30 octobre 2005**. En l'absence d'objection, le BHI annoncera l'entrée en vigueur de la nouvelle spécification, dans une lettre circulaire ultérieure.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Au nom du Comité de direction,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'K. Barbor', is written over a horizontal line.

Contre-amiral Kenneth BARBOR
Directeur

Annexe A: Projet de spécification B-489 pour les aides à la navigation équipées d'AIS.

PROJET DE NOUVELLE SPECIFICATION B-489 DE LA M-4**B-489 SYSTEME D'IDENTIFICATION AUTOMATIQUE (AIS)**

Le Système d'identification automatique (AIS ; en anglais : *Automatic Identification System*) est un système autonome et continu de radiodiffusion, fonctionnant dans la bande attribuée aux services mobiles maritimes en ondes métriques (VHF). Il reçoit et transmet des informations telles que l'identification, la position, la route, la vitesse des navires, etc., et peut également être appliqué aux aides à la navigation. C'est dans le cadre de cette dernière application qu'il peut être utile de représenter l'émetteur AIS sur les cartes.

B-489.1 Une aide à la navigation équipée d'AIS peut donner une identification précise de l'aide. Elle peut également transmettre une position exacte et fournir des informations supplémentaires telles que la hauteur d'eau réelle ou la météorologie locale; les détails de ces fonctions, qui ne peuvent être représentés, doivent être donnés dans des publications associées, selon que de besoin. Les émetteurs AIS qui équipent les aides à la navigation doivent être représentés par les symboles suivants



Le symbole S17.1 (avec les lettres en caractères droits) doit être utilisé pour les aides fixes. Le symbole S17.2 (avec les lettres en caractères italiques) doit être utilisé pour les aides flottantes. Dans la plupart des cas, le cercle de position centré (point de position déterminée - B22) devra être remplacé par le symbole de l'aide à la navigation réelle, par exemple une étoile de feu ou un symbole de bouée. Si l'on doit représenter une aide à la navigation 'virtuelle' équipée d'AIS, lorsqu'il n'existe pas d'aide réelle, c'est alors le cercle de position centré qui sera retenu.